



Paris, le 31 janvier 2017

## **Communiqué de presse Autolib' Vélib' Métropole**

### **Situation financière d'Autolib' : Le syndicat Autolib' métropole déclenche un audit**

Le groupe Bolloré est en charge du service Autolib' jusqu'en 2023. Alors que son plan d'affaires initial prévoyait un bénéfice substantiel à l'horizon de la fin du contrat, le délégataire a revu ses prévisions à la baisse, en faisant état d'un déficit potentiel de 179M€, dont 60M€ serait contractuellement à la charge du délégataire.

Le syndicat Autolib' Métropole, rassemblant les 100 collectivités qui accueillent ce service innovant de mobilité, déplore cette situation.

En conséquence, le syndicat Autolib' Métropole a décidé d'engager un audit des comptes de la délégation de service public Autolib'.

Cet examen financier rigoureux, confié à un cabinet indépendant, permettra de confirmer ou d'infirmer ces chiffres prévisionnels. Il s'accompagnera de préconisations en vue d'un retour à l'équilibre d'ici 2023, aux fins de préserver ce service public pionnier et unique au monde par son ampleur, auxquels les usagers sont très attachés. Les conclusions de ce rapport sont attendues d'ici début mars.

Né en 2011, Autolib' est un succès considérable, avec 100 000 abonnés annuels, près de 5 millions de locations en 2016 (+11% par rapport à 2015) et une couverture territoriale qui s'est étendue progressivement de 15 collectivités au moment de son lancement à 100 collectivités aujourd'hui.

Contact presse :

01 80 18 92 00 / 10

[presse@autolibvelibmetropole.fr](mailto:presse@autolibvelibmetropole.fr)